

### **Motion du département informatique de l'IUT Sénart Fontainebleau**

Considérant les critiques au projet de BUT déjà exprimées par l'équipe pédagogique lors d'une motion votée le 3 octobre 2019,

Considérant la mobilisation en cours du département informatique face aux difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19,

Considérant les incertitudes liées à la rentrée 2021 en période de crise sanitaire,

Les enseignants du département informatique de l'IUT Sénart Fontainebleau, à l'unanimité des votants, expriment leur opposition au calendrier actuel de mise en place du nouveau Bachelor Universitaire de Technologie pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'une réforme importante qui va transformer durablement nos formations, avec notamment l'approche par compétences qui implique une révision en profondeur des contenus et des méthodes pédagogiques.
- Le maintien du calendrier de la mise en place du BUT1 à la rentrée 2021 ne semble pas tenir compte de la mobilisation actuelle des équipes face à la crise sanitaire et empêche donc de travailler sereinement sur la définition du programme et des modalités d'application.

Malgré son opposition à la mise en place du BUT dès la rentrée 2021, le département informatique va cependant poursuivre, de manière pragmatique, sa participation aux travaux de préparation du référentiel de formation du BUT1, même s'il regrette les délais imposés dans un contexte de crise sanitaire.